

Arrêté du 12 mars 2014 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développe

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	23/03/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ETLK1405680A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028754217

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la[...]

TEXTES VISÉS

La ministre de l'égalité des territoires et du logement, Vu le décret n° 2001-1129 du 29 novembre 2001 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ; Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ; Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 modifié fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE ETLK1405680A du 23 mars 2014, « Arrêté du 12 mars 2014 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développe ». Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028754217> (consulté le 29 août 2026).